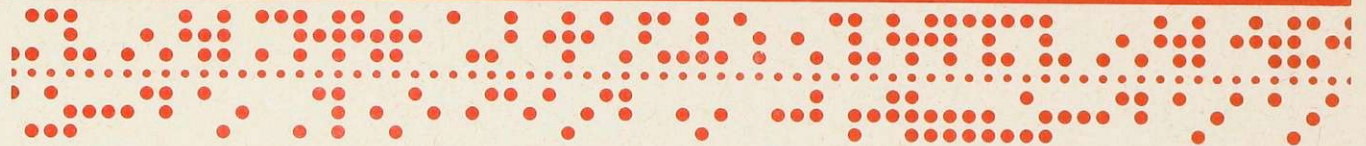


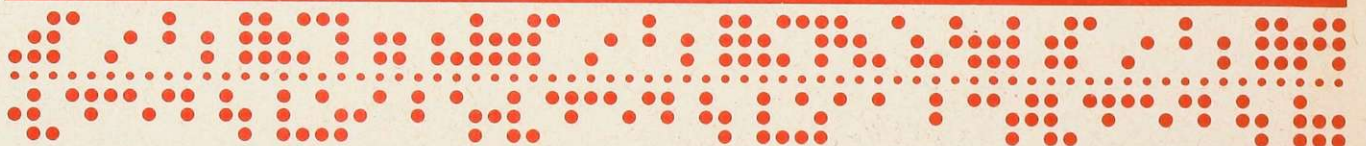
le travail

JEUDI
27 juin
édition quotidienne
du Congrès 1974

Le magazine du monde ordinaire publié par la CSN



AUJOURD'HUI LE CONGRES COMMENCE, A
DECIDER. • PRETS POUR LE VOTE. • • • • •
AUJOURD'HUI LES GREVISTES DE MATE-
LAS SUPREME. • 5 MOIS DE GREVE. • • • • •
HIER SOIR, ON A MARCHE SUR L'HOPIT-
TAL NOTRE-DAME-DE-PLOURDE. • • • • • CE
MIDI, MANIFESTATION D'APPUI AUX
GREVISTES DE LA FEDERATION DES CAIS-
SES D'ECONOMIE. • SORTONS, LES CAPITA-
LISTES DES COOPERATIVES. • • • • • SONDA-
GE: 78 0/0 DES DELEGUES ONT VOTE PQ
ET 52 0/0 SEULEMENT, VOTERONT AUX
ELECTIONS FEDERALES. • • • • • GROS DEBAT
SUR LE FONDS DE DEFENSE. • • • • • CE SOIR
A 6 HRS CLOTURE DES MISES EN CANDI-
DATURES A L'EXECUTIF. • • • • •



HIER



Les travailleurs de l'usine de bâtons de hockey SWP à Sherbrooke ont besoin de vous pour parachever l'achat de leur usine. Ils doivent recueillir \$50,000 dans les syndicats. La campagne débute ici au Congrès. Ils espèrent recueillir ici \$25,000 (1000 actions de \$25). A 5 hrs. hier soir, ils avaient recueillis \$3,600. Ils espèrent qu'un Congrès qui se donne comme objectif la prise du pouvoir dans l'entreprise ne se fera pas tirer l'oreille pour un exemple aussi significatif. Hâtez-vous de passer les voir à l'entrée.

“Augmentez les cotisations ou dites-moi où couper! Prenez vos responsabilités”

Guy Thibodeau, trésorier

Hier, les ateliers se sont poursuivis avec le budget et le fonds de défense. La participation s'est maintenue autour de 80%. Le rapport-synthèse des ateliers sur l'orientation et les services confirme l'accord quasiunanime des délégués sur l'ensemble des propositions. Le budget ne semble pas non plus avoir posé de problèmes fondamentaux, de même que l'augmentation des per capita de **60 cents par mois**. Il reste à voir ce qui se passera en plénière où de nouvelles propositions peuvent être présentée en plus de celles discutées dans les ateliers. Le gros débat s'est manifesté aux ateliers sur le Fonds de Défense. C'est là qu'il y a le moins d'unanimité, même si le trésorier souligne que le statu quo est intenable. La journée de vendredi sera donc cruciale. C'est

sans doute le moment où les délégués seront le plus contraints à prendre leur responsabilité.

La manifestation à l'Hôpital Notre-Dame, où les 250 employés qui ont participé aux débrayages d'hier ont été suspendus, survient au coeur du débat sur le Fonds de Défense, puisque voilà un groupe important de travailleurs du secteur public qui défend des positions d'intérêts majeur pour tous les Québécois et a besoin de l'appui concret de tous les travailleurs.

Plusieurs autres groupes de travailleurs en conflit attireront d'ailleurs l'attention des congressistes au cours des prochains jours. Le Congrès est vraiment commencé.

le travail

LE TRAVAIL, édition quotidienne du Congrès 1974

Directeur: **Guy Ferland**

Rédacteurs: **Paul Cliche, Roméo Bouchard, Jacques Gauthier**

Photographe: **Guy Turcot**

Conception graphique: **Jean Gladu**

Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent

LE FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE, ON NE FINIRA JAMAIS D'EN PARLER



Le présent congrès, on peut dire que c'est presque celui du fonds de défense professionnelle. L'augmentation proposée par le conseil confédéral, soit de passer de \$1.40 par membre et par mois à \$3.24 suscite beaucoup de réactions parmi les délégués, et plus particulièrement chez ceux du secteur public.

Le Travail a voulu connaître les arguments de chacun des groupes. Nous avons donc réuni 6 délégués, 3 pour l'augmentation et 3 contre. Ce sont:

Laval Leborgne, président de la fédération nationale des communications et membre du comité qui a élaboré la proposition et qui parle en tant que tel. (L.L.)

Jean-Marie Girard, délégué du syndicat des employés de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi et qui parle en tant que tel. (J.-M.G.)

Bernard Robidoux, délégué du syndicat de la Marine Industrie de Sorrel et qui parle en tant que tel. (B.R.)

André Pelletier, délégué du syndicat des employés de la Commission des écoles catholiques de Montréal et qui parle comme tel. (A.P.)

Robert Tremblay, président de la fédération du commerce et qui parle en tant que représentant de l'exécutif de la fédération. (R.T.)

Nicole Gagné, déléguée du syndicat des employés de l'hôpital Ste-Justine de Montréal et qui parle en tant que telle. (N.G.)

L.L. - Il faudrait d'abord que je m'exprime en tant que membre du comité ad hoc de 3 membres qui a élaboré la proposition.

Lors d'une réunion des exécutifs des fédérations, il s'est dégagé une unanimité pour une augmentation des prestations à \$60 par semaine. D'où la formation du comité et le rapport "75 cents par semaine...".



Ce rapport a ensuite été approuvé par les exécutifs des fédérations, par le bureau confédéral et par le conseil confédéral.

C'est ainsi qu'il se retrouve maintenant devant le congrès.

R.T. - Je suis également pour l'augmentation. Cependant l'exécutif de la fédération du commerce a préféré se prononcer pour la 2^{ème} option, celle qui met le début des prestations à la 3^{ème} semaine et qui ne coûte que \$2.43 par mois et par membre.

Demain (ndlr: aujourd'hui), notre délégation se réunit pour étudier ce point.

J.-M. G. - Dans mon milieu, celui de l'hôpital de Chicoutimi, il

y a 2 catégorie de travailleurs, les professionnels (infirmières, techniciens, etc) et les autres (les aides, les préposés, etc.). En passant d'un groupe à l'autre, les salaires ne sont pas les mêmes et c'est sur ces différences de salaires que s'alignent les réactions au sujet de l'augmentation des cotisations du FDP. Les petits salariés ne veulent pas d'augmentation: compte-tenu de leurs salaires, ils ne peuvent pas en prendre plus. A l'hôpital de Chicoutimi, on est pour le statu quo, \$1.40, en y ajoutant le \$0.40 proposé par le comité de surveillance pour couvrir le trou qui existe présentement dans le fonds.



Il y a de plus un autre élément: dans les affaires sociales, la grève, en plus d'être peu possible, n'est pas le meilleur moyen de pression. Nous sommes plus forts en faisant des moyens de pression à l'intérieur, où nous conservons nos salaires.

B.R. - Les travailleurs de la Marine, on est pour l'augmentation, mais selon l'option 2. On est conscients que la grève, ça prend de l'argent. Pour se battre contre la compagnie, les prestations actuelles du FDP sont insuffisantes. L'option 2 nous apparaît juste parce qu'elle nous enlève la crainte de la faim.



A.P. - Dans le secteur scolaire, les gens ne veulent pas d'un nouveau fonds de défense. Il y a 2 idéologies qui s'affrontent. La première, qui est majoritaire, dit que nos possibilités de grève sont nulles. Donc on n'a pas à payer pour des affaires qui ne sont pas pour nous. Il y en a d'autres qui sont d'accord en principe mais qui n'ont pas d'argent pour payer une telle augmentation.

Il ne faut pas oublier que le secteur scolaire (soutien) a les 3ièmes plus bas salaires. Et l'augmentation demandée par le FDP mangerait l'augmentation de salaires. Certains disent que ce serait la débâcle, qu'on se retrouverait avec des syndicats jaunes. La moyenne des salaires est de \$6000 et les cotisations fixées à 1.7%. C'est le top qu'on peut payer.

Ce qui est demandé pour le FDP, c'est au-dessus de nos moyens.

N.G. - A l'hôpital Ste-Justine, on est contre l'augmentation parce qu'on n'en a jamais bénéficié. En pratique, on n'a plus le droit de faire la grève. Le monde aime mieux garder leurs salaires: 50% ne gagnent même pas \$100 par semaine.



Nous autres, on est un syndicat de 1500 membres et si on calcule les cotisations aux diverses instances, ça fait déjà beaucoup. Les dépenses de la CSN sont élevées et si ceux qui dépensent cet argent y pensaient un peu plus, pensaient un peu plus à ceux qui paient, ils se serreraient peut être la ceinture.

L.L. - A la fédération des communications, on a des salariés qui gagnent \$80 par semaine et d'autres \$300. Pendant le congrès de la fédération a voté pour le \$3.24. La majorité des syndicats paient des cotisations au pourcentage (entre 2% et 3%), ce qui fait des cotisations très élevées. Pour cette raison, parce qu'ils sont habitués à payer cher, ils ont accepté la première option du FDP.

Cependant, je sais que le comité considérerait quand même comme une victoire que l'option 2 soit acceptée.

Maintenant, pour répondre aux difficultés exprimées par les représentants des services publics et des affaires sociales, je voudrais expliquer pourquoi les cotisations au FDP devraient faire un bond aussi énorme, plus de 130%.

C'est que depuis 1967, l'administration a pigé dans le FDP pour plus de \$2,746,000.

La situation ne serait sans doute pas la même si on avait un FDP avec de l'argent collé dedans, mais rendu comme c'est là, on n'est même plus capable de payer les petites allocations aux grévistes actuels avec ce qui est dans la caisse.

C'est vrai que le niveau des salaires est bas et c'est vrai aussi

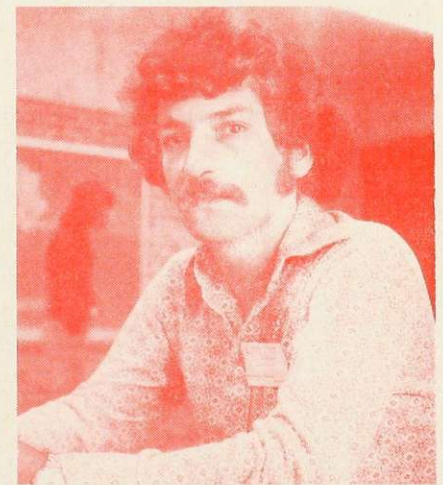
que les allocations sont basses. Il est difficile d'ajuster tout ça.

Quant au droit de grève dans les affaires sociales, je crois que cela fait partie de la mentalité des gens, des Québécois: on est un peuple soumis et lorsqu'il y a des lois ou des injonctions, le monde plie encore. Mais c'est en train de disparaître. Les gars de CKRS et de Voyageur ont défoncé des injonctions.

Admettons que dans le secteur public, les syndiqués ne sont pas prêts à ça, mais un beau jour ils se lèveront et défoncez eux aussi une injonction ou une loi.

Il faut aussi ajouter qu'il n'y a pas eu d'augmentation du FDP depuis les 4 derniers congrès, ce qui a été une erreur.

A.P. - Il faut réaliser qu'avec la cotisation de 1.7%, on est déjà au dessus de la moyenne. Et la demande de hausse de cotisation du FDP, ça ferait passer notre cotisation de 1.7 à 2.5%. Et en plus avec 400 lieux de travail sur tout le territoire de Montréal, ça demande beaucoup d'argent pour faire marcher notre syndicat local.





Vous comprenez, on a pris 2 ans pour faire accepter le 1.7%, alors pour 2.5%...

Si on avait plus de militants, je ne dis pas que ce ne serait pas possible: qu'on nous laisse notre argent pour en former et revenez nous voir dans 5 ans pour le FDP.

R.T. - Sur le plan des salaires, dans le commerce, on est aussi des défavorisés. Mais on comprend que le FDP, ce n'est pas rien que pour les grèves. Ça sert à bien d'autres choses. Et si les gars de Québec Poultry ont obtenu \$0.60 d'une claque, c'est parce qu'ils savaient qu'ils avaient les outils pour se faire défendre. Des syndicats qui savent qu'ils doivent négocier un par un doivent foncer, ce qui amène des poursuites judiciaires, ce qui demande de l'information, toutes des affaires qui sont payées par le FDP.

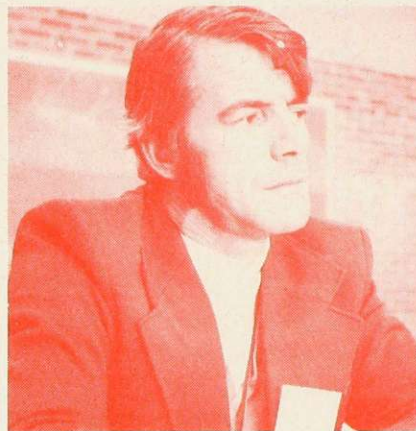


Pour nous autres, de l'exécutif du commerce, l'augmentation, c'est se donner des outils meilleurs.

L.L. - Il ne faudrait pas oublier que dans le projet présenté devant le congrès, il y a un point particulier pour le secteur public: c'est quand on parle des débrayages sélectifs. Dans ces

cas, le FDP paiera les prestations dès le premier jour à condition qu'il y ait moins de 10% des membres du syndicat qui débraient.

B.R. - Je remarque que certains ne peuvent pas en bénéficier. Mais à Sorel, on n'a que des félicitations pour la CSN qui nous a données \$1,000,000 et qui par un journal du service d'information a réglé le conflit.



Pour avoir de quoi aujourd'hui, il faut payer pour. C'est pourquoi je suis satisfait de l'option 2. On n'a qu'une seule arme, la grève, et la grève, il faut de l'argent pour aller jusqu'au bout.

J.-M. G. - La grève la plus longue qu'on a fait a duré 14 jours. On a eu des belles grèves, mais on n'a jamais touché un sou du FDP. La dernière fois, il nous manquait une seule journée.

Quand c'est un gars des Pâtes et Papier qui parle, c'est certain qu'il est pour l'augmentation de la cotisation et des prestations: lui il en profite.

Aux affaires sociales, on est quasiment des assistés sociaux tellement la majorité ont des petits salaires. Et nous ne sommes

peut-être pas tous aussi sensibilisés que d'autres au problème.

Même si j'ai besoin d'une assurance, si je ne peux pas m'en payer une, je ne peux pas. Si je meurs, ma femme et mes enfants seront mal pris, mais que voulez-vous! Je n'ai pas d'argent pour me payer une grosse assurance.

Et il faut aussi tenir compte des autres augmentations.

L'administration de la CSN demande aussi une augmentation des cotisations. Et on sort d'un congrès de la fédération des affaires sociales où on a aussi décidé d'une hausse de cotisations. En plus il faut faire vivre nos syndicats. Quand on pense que beaucoup de nos syndiqués ne gagnent pas \$100 par semaine clair avec le coût de la vie qu'on a, il faut faire face à la réalité.

Tout le monde ici a raison, mais ventre affamé n'a pas d'oreille. Et puis comme on n'a pas à faire la grève pour faire pression sur le gouvernement, que les pressions à l'intérieur de l'hôpital donnent un meilleur résultat, on ne voit pas comment on pourrait augmenter la cotisation au FDP.

Il y a même un gars dans mon syndicat qui reçoit \$50 par mois de l'assistance sociale. On est pognés.

La formule de rechange, c'est que les mieux payés paient plus, qu'on paie selon nos revenus, au pourcentage.

L.L. - Tout cela dépend de l'expérience syndicale de chacun. Je comprends qu'il soit plus difficile d'accepter une telle augmentation pour un syndicat qui n'a pas vécu de lutte longue, dure.

C'EST COMME ÇA QU'ON EST!

	Ensemble du Québec	Province sauf Montréal	Montréal Métropolitain
1- Pour quel parti avez-vous voté à l'élection provinciale du 29 octobre 1973?			
Parti québécois	78	47	31
Parti libéral	10	10	0
Parti créditiste	5	5	0
Union nationale	1	1	0
Ont annulé	2	0	2
N'ont pas voté	4	3	1
Totaux	100	66	34
2- Avez-vous l'intention de voter aux élections fédérales du 8 juillet 1974?			
OUI	52	37	15
NON (annulation ou abstention)	38	23	15
Ne savent pas encore	10	6	4
Totaux	100	66	34
3- Comment voterez-vous à l'élection fédérale du 8 juillet, quel parti appuyez-vous? (si OUI à la question 2)			
N.P.D.	27 (52%)	17 (46%)	10 (67%)
Parti libéral	5 (9½%)	4 (11%)	1 (6½%)
Parti conservateur	5 (9½%)	2 (5 %)	3 (20%)
Parti créditiste	5 (9½%)	5 (13%)	0
Rhinocéros	1 (2 %)	1 (3 %)	0
Ne savent pas encore	9 (17%)	8 (22%)	1 (6½%)
Totaux	52	37	15
4- Pensez-vous que le maire Drapeau de Montréal est un bon maire?			
OUI	29	25 (38%)	4 (12%)
NON	48	23 (35%)	25 (73%)
Ne savent pas	23	18 (27%)	5 (15%)
Totaux	100	66	34

Un sondage fait hier au congrès de la CSN par LE TRAVAIL sur le comportement électoral des délégués à partir d'un échantillon de 100 interviews, indique que 78% des congressistes ont voté pour le Parti québécois aux élections provinciales d'octobre dernier.

Le sondage indique aussi que 52% des délégués ont l'intention d'aller voter aux élections fédérales du 8 juillet prochain tandis que 38% ont l'intention d'annuler ou de s'abstenir. Parmi ceux qui iront voter, 27, (52%) appuieront le NPD.

Par ailleurs, le sondage indique que les péquistes suivront à 44% la consigne d'abstention ou d'annulation du Parti québécois, tandis que 27% voteront NPD.

Par ailleurs, 48 des 100 interviewés pensent que le maire Drapeau de Montréal n'est pas un bon maire. 29 l'appuient et 23 n'ont pas d'opinion. Si l'on considère les 34 interviewés de la région métropolitaine de Montréal, la proportion d'opposition au maire Drapeau est de l'ordre de 73%.

Si les péquistes ont reçu à 78% l'appui des congressistes de la CSN à la dernière élection provinciale, le parti libéral, qui a fait élire 102 des 110 députés à l'Assemblée nationale, n'a recueilli que 10% de leur suffrages. C'est donc dire qu'il existe un fort décalage entre l'opinion des militants syndicaux et ceux de l'ensemble de la population. A souligner qu'à Montréal, le PQ a reçu l'appui de 90% des militants syndicaux interviewés.

A souligner aussi que les partis libéral, conservateur et créditiste recevront chacun moins de 10% des votes des congressistes qui voteront le 8 juillet tandis que le NPD en recevra 52%.

Il faut signaler que l'opinion des 73% de Montréalais qui s'opposent au maire Drapeau est bien arretée et que la plupart des 25 qui disent s'y opposer l'ont affublé de qualificatifs énergiques: "dictateur", "crapule", ennemi des travailleurs", etc.

Comment vont se comporter les péquistes à l'élection fédérale du 8 juillet?

N'iront pas voter	34 (44%)
Voteront NPD	21 (27%)
Votera libéral	1 (1 %)
Voteront conservateurs	3 (4 %)
Voteront créditistes	2 (3 %)
Votera rhinocéros	1 (1 %)
Ne savent pas s'ils voteront	9 (11%)
Voteront mais ne savent pas pour quel parti	7 (9%)
Total	78

"J'AI ASSISTÉ À TOUS LES CONGRÈS DE LA CSN DEPUIS 1934"

RAYMOND DUSSAULT

*fondateur et secrétaire
du Syndicat
de la pierre et du granit
de St-Marc-des-Carières,
maire de St-Marc
pendant 12 ans,
dépanneur bénévole pour
les gens qui ont droit
à des prestations sociales,
rescapé de justesse
de l'accident du
Mont-Oviou en 1950*



J'ai commencé à assister aux congrès de la CSN au temps où Carpentier était président de la CTCC. Puis il y a eu Picard, Mathieu, Marchand et Pepin. Les congrès avaient lieu tous les ans et duraient 3 ou 4 jours. La préoccupation des délégués était principalement les élections et comme les délégués de Montréal étaient nombreux et rusés, ils l'emportaient presque toujours.

À l'époque, il n'y avait pratiquement pas de permanents payés, sauf quelques conseillers juridiques, comme l'avocat Côté, Picard. Les délégués avaient une 3ème ou 4ème année. Les vrais permanents et organisateurs, qui préparaient les conventions collectives avec nous, c'étaient les aumôniers. Dans les congrès, la parole des aumôniers en soutane et de quelques dirigeants plus instruits faisait autorité absolue. Les délégués s'exprimaient peu mais ils prenaient un coup solide: ils étaient souvent absents, et quand ils étaient présents, ils étaient pesants.

5 cents par mois de per capita

Le budget de la CSN n'était pas gros à l'époque. On payait 5 cents par mois de per capita. On avait \$30 pour toutes nos dépenses de délégué. À l'époque, je cassais de la pierre avec un marteau de 18 livres à 9 cents de l'heure, 10 heures par jour. C'était le temps de la crise: la déflation; pas l'inflation comme aujourd'hui. On était miséreux et pas instruit, mais même "les intelligents" du temps prétendaient que la crise monétaire était causée par les taches sur le soleil!

A l'époque...

À l'époque, le syndicalisme était différent. Il n'y avait pas de code du travail. Les aumôniers étaient les organisateurs: ils avaient la confiance des gens, le monde venait aux assemblées qu'ils convoquaient sans que les patrons s'inquiètent trop. Ils faisaient les annonces en chaire. Il n'y avait pas d'accréditation: quand on avait assez de signatures, on était prêt à négocier. On faisait nos demandes: c'était à prendre ou à laisser. En cas de refus, c'était

la grève. On négociait pas. Quand la convention était échue, si nos demandes étaient pas satisfaites, on sortait en grève à minuit. Tout était légal et illégal: il n'y avait pas de loi.

Pour les patrons, tout était illégal. Sous le régime Tachereau, les capitalistes étaient plus protégés que les travailleurs. Avec Duplessis, c'est la police provinciale qui se montrait pour mettre de l'ordre ou plutôt le désordre. À notre première grève, la police est venue voir notre aumônier pour savoir s'il avait besoin d'eux. Il leur a dit: si vous voulez pas de désordre, gardez vos polices, on va s'occuper de nos grévistes. Il n'y a pas eu de désordre et en 3 jours de grève on est passé de 9 cents à 25 cents l'heure.

Le patronage politique était roi pour l'emploi. Avant et après chaque élection, il y avait des "spotteurs" et des "stools" pour dépister les ouvriers rouges ou bleus, et les congédiements massifs suivaient. C'est pourquoi on s'est battu pour introduire la formule d'ancienneté qui a été une vraie libération.

D'hier à aujourd'hui

Le Congrès le plus spectaculaire auquel j'ai assisté est celui de 1962 où Marchand a joué sa tête pour descendre le Crédit social. Plusieurs travailleurs, notamment un groupe d'Arvida, voyaient dans cette doctrine de quoi libérer les travailleurs de leurs soucis financiers. Marchand a dénoncé ça comme une théorie irréalisable et le monde a fini par se taire, sauf un qui avait une voix de stentor. Aujourd'hui, dans les congrès, tous les délégués peuvent s'exprimer, poser des questions: ils sont renseignés et peuvent émettre leur opinion sans crainte de représailles. C'est bien différent.

LE SERVICE D'ORDRE

CE N'EST PAS LA POLICE
NI UN CLUB DE GARS DE BICYCLE
NI DES PROTÉGÉS DE CREATCHMAN
NI DES AGENTS DE RENSEIGNEMENTS
NI LES FIERS-À-BRAS DE LA CSN
NI DES FIERS-À-BRAS DE LA FTQ
C'EST UNE DOUZAINÉ DE TRAVAILLEURS
FAVORISÉS PAR LA NATURE
QUI ONT LE COEUR SUR LA MAIN
ET LA JOB LA PLUS PLATE DU CONGRÈS
DE 8 HEURES DU MATIN À 10 HEURES DU SOIR
INDIQUER LES TOILETTES ET LES ATELIERS
ET SECOURIR TOUS CEUX QUI SONT EN DÉTRESSE DANS L'ÉDIFICE

